LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 OCTOBRE 2026

Les Procès-Verbaux approuvés sont disponibles en mairie et sur le site internet de la Commune.

Date de convocation : 23.10.2026
La séance est ouverte à 18h00, sous la Présidence de M. Patrick MERLE, Maire.
Présents : M. Patrick MERLE - Mme Tephen PITOT - M. Eric ARIAS - Mme Henriette TURCO - M. Gilles CAILLE - Mme Carole SAYA - Mme Monique AUBERT - Mme Chantal BASIN - M. Jean-Baptiste BERNARD - M. Alexandre DUFOUR - Mme Laurie BONANSERA
Représentés : M. Christian RUFFINATTO a donné pouvoir à M. Patrick MERLE
M. Manuel JAIS a donné pouvoir à M. Gilles CAILLE
Mme Pélagie BEECKMANS a donné pouvoir à Mme Tephen PITOT
M. Gilles VIGNE a donné pouvoir à M. Alexandre DUFOUR
Secrétaire de séance : Mme Monique AUBERT

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Aménagement de la Forêt communale 2027-2046
3. Désignation du Délégué Société Publique Locale (SPL)
4. Mise en vente de la Maison Jane Eakin
5. Remboursement de frais de déplacement
6. Convention mise à disposition d'un agent auprès de la CCPAL (Point Tourisme-Infos)
7. Convention d'affiliation à la Santé au Travail
8. Remplacement des agents communaux absents

Approbation du Procès-Verbal du 24 septembre 2026 à l'unanimité des présents.

Décision Municipale N°2026-104 : CONTRAT DE LOCATION POUR LES ILLUMINATIONS DE NOËL 2026 A 2028 INCLUS.
Décision Municipale N°2026-105 : RESIDENCE « LES FARINETTES » : REPARATION DES VOLETS ROULANTS.
Décision Municipale N°2026-106 : RESIDENCE « LES FARINETTES » : CLIMATISATION DU CABINET MEDICAL.
DELIBERATION N° 2026-107 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-108 : AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE 2027-2046.
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-109 : DESIGNATION DU DELEGUE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL).
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-110 : MISE EN VENTE DE LA MAISON JANE EAKIN.
14 voix POUR et 1 Abstention
DELIBERATION N° 2026-111 : REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT.
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-112 : CONVENTION MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AUPRES DE LA CCPAL (POINT TOURISME-INFOS).
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-113 : CONVENTION D'AFFILIATION A LA SANTE AU TRAVAIL.
A l'unanimité
DELIBERATION N° 2026-114 : REMPLACEMENT DES AGENTS COMMUNAUX ABSENTS.
A l'unanimité
La séance est levée à 18h30
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Fait à Ménerbes, le 30 octobre 2026.
Publié sur le site internet le 30 octobre 2026.